

**COMITE DPC CME**  
**Mardi 29 novembre 2016**

**Étaient présents :** Artigou Jean-Yves, président, Porsmoguer Élisabeth, vice présidente, Arnaud Philippe, Cotellon Gérard, Dantchev Nicolas, David Stéphane, Ferhi Ali, Gervais Anne, Herson Serge, Le Roy Frédéric, Monsuez Jean-Jacques, Pouchot Jacques, Séréni Daniel.

**Étaient excusés :** Adam René, Belcoucif Sadek, Ségouin Christophe, Zantman Françoise.

---

**Ordre du jour :** Rôle du comité DPC de la CME – Activités de DPC et de FMC – Projets 2017

---

**Relevé de décisions**

Préambule : rappel du rôle de la commission, de son importance en matière d'orientation et de développement des activités de DPC et de FMC, des avis et des choix stratégiques pour l'AP-HP.

**Points de discussion**

**1 – ODPC** → Renouvellement du dossier DPC auprès de l'ANDPC

- *Validation par les membres du comité du renouvellement de l'agrément auprès de l'agence nationale du DPC (ANDPC)*
- orientations et priorités des programmes de DPC à définir par le comité

**2 – Cartographie du pilotage**

- Les membres du comité demandent d'ajouter les collègues

**3 – Ressources numériques et documentaires**

Souhaits des membres du comité de :

- *travailler en partenariat : étendre à l'Île-de-France : GHT des CHU de l'AP-HP*  
*Demande forte du passage en internet → développement des plateformes accessibles depuis l'extérieur de l'AP-HP*
- *Approbation par les membres du choix des abonnements des bases numériques*  
*Les membres du comité demandent de diffuser à nouveau l'information sur l'accès aux bases de données numériques au PM de l'AP-HP*

**4- Séminaires médicaux**

- *Souhait appuyé des membres de développer les séminaires médicaux en sollicitant des PU-PH de l'AP-HP en passant par les collégiales*
- *Développer le e-learning*
- *Vendre les formations de l'AP-HP aux extérieurs –*  
*Règles économiques et commerciales : la DRH étudie la question avec la DAJ. Un retour sera donné aux membres*

## 5 - AIF

- Séjours – interrogation sur l'indemnisation des bi-appartenants (universitaires et hospitaliers)

*Après argumentations fournies par les Prs Séréni et Herson, l'attribution des AIF des séjours liés à la mobilité et à la promotion des médecins est maintenue sous sa forme actuelle.*

## 6 – Budget

### Point d'information :

- Application du décret : l'enveloppe consacrée aux formations et DPC du PM est fixée à 0,5 % de la masse salariale
- Adhésion à l'ANHP = 0,4 % annuel. Système peu souple (report systématique l'année suivante des crédits non consommés, pas de possibilité de les utiliser pour payer la cotisation). À titre d'exemple : en 2015, l'AP-HP a consacré 0,33 % dont 0,20 % en ressources numériques.

## 7 – Projets 2017

- Formation à la radioprotection (renouvellement de l'agrément ASN des radiologues de l'AP-HP) coût du cursus en e-learning 80 000 € : *M. Cotellon vérifie s'il y a une possibilité de ce financement par les crédits dédiés aux risques professionnels du PNM*
- Développement des séminaires en management : formation destinée aux chefs de service et responsables d'unité : poursuivre le travail avec la DOMU pour construire le programme : *besoin de financement de 25 000 €.*
- *Outils en e-learning – les membres du comité sont favorables à cette méthode d'apprentissage. Une étude est en cours.*  
*Outils de simulation – les membres du comité soutiennent ce projet et indiquent que l'AP-HP est en retard dans ce domaine et citent en exemple le CHU d'Amiens.*  
Une enveloppe de 80 000 € sera nécessaire pour le démarrage de ces deux projets → *un avis favorable des membres du comité est émis sur cette demande de crédits.*
- 80 000 € supplémentaires sont à prévoir pour les évolutions « naturelles » des aides financières et des ressources numériques, sachant que les éditeurs possèdent le monopole et fixent librement le taux d'augmentation qui est de l'ordre de 15 % chaque année. Le DDPCM après de fortes négociations arrive à obtenir un taux de croissance de 4 à 5 %

*Les membres du comité donnent leur accord sur les demandes de crédits supplémentaires*

## **8 - Développement des activités du DDPCM**

70 000 € de recettes supplémentaires sont attendues en 2017 avec le déploiement de l'ÉMAMH dans les CHU du Grand Ouest et au CHU de Toulouse.

Les membres félicitent le Dr David de l'exportation du savoir de l'AP-HP dans les régions de France.

La séance est levée.